



**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Séance du JEUDI 25 OCTOBRE 2018 - 18h00.**

Nombre de membres:	31
Membres absents :	5
Membres présents:	26

Année scolaire 2018  
**LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**3<sup>ème</sup> Réunion - Jeudi 25 Octobre 2018 - 18h00**

*Liste de présence - Emargement*

PERSONNEL DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION			
Adjoint au directeur principal en français Adjoint et secrétaire général (en représentation du COCAC)	Damien LABAN-	<i>DL</i>	
Chef d'établissement, Président	Joachim DE SOUSA	<i>JDS</i>	
Proviseur Adjoint	Jean-François LAGU	<i>JFL</i>	
Proviseuse Adjointe	María Paz GONZALEZ SUBERO	<i>MPGS</i>	
Directeur français du Premier Degré	Jean-Marc FERRER	<i>JMF</i>	
Directrice argentine du Premier Degré	Maria Rosa FRANCESCHINI	<i>MR</i>	
Directrice administrative et financière	Delphine GUYOMARD	<i>DG</i>	
Conseiller Principal d'Education	Thierry FABIANO	<i>TF</i>	
REPRESENTANTS DU PERSONNEL			
	TITULAIRE(S)	SUPPLÉANT(S)	
Personnels enseignants du Premier Degré	Cécile de SANTA COLOMA	Romina MADEO	
	Jean-Christophe BÉNISTAND	Florence AUBERT	
	Silvina FERRARI	Élvira CIBOTTI	<i>EC</i>
Personnels enseignants du Second Degré et de Vie Scolaire	Didier FOULARD	Nicolas PRIMOT	<i>NP</i>
	Brice LEBRE	Déborah VALDMAN	
	Paula SARACINO	Sebastian BARRASA	
Personnels administratifs et de service	Jorge SANCHEZ	Selva GALVAN	
	Mariela FERNANDEZ	-	

1 / 2

*Liste de présence - Emargement*

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			
TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Ignacio TEDESCO		Florencia BULLRICH	<i>FB</i>
Martina BORTHABURU		M. Verónica BERTORA	
Florencia AZUBEL	<i>FA</i>	Hubert LOYER	
Paula SCAGLIONE	<i>PS</i>	Laura CASASNOVAS	
Pablo PEREL	<i>PP</i>	Soledad SANTAMARIA	
Carlos MATEOS	<i>CM</i>	Graciela FERRAS	
REPRESENTANTS DES ELEVES			
TITULAIRE(S)		SUPPLÉANT(S)	
Canela SCHAPIS - 3B	<i>CS</i>	Luca GERSCHEL- 3C	
Paloma VERA - TS2		Maylis ACHARD - TES	<i>MA</i>
REPRESENTANTS QUI SIEGENT A TITRE CONSULTATIF			
Consul Général de France (ou son représentant)	Julien BOUCHARD	<i>JB</i>	
Conseillers Consulaires	Michèle GOUJIL		
	Marc JAMIN		
	Michel MENINI	<i>MM</i>	
Anciens Mermoz	Vincent CHEVALIER		
	Alejandra RICHONNIER	<i>AR</i>	
Vice-Président du CVL	Sebastian LAQUERRE-1L	<i>SL</i>	

2 / 2

M. le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'Établissement et remercie les membres leur participation.

Le secrétariat est assuré par Mmes M. Pia Lacaze et Monsieur Nicolas Primot (représentant des personnels).

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Approbation du CR du CE du 21 août 2018.
- 2) Présentation du Budget 2019 (Mermoz et Mutualisation).
- 3) Carte des emplois résidents/expatriés 2019.
- 4) Préparation de la rentrée 2019.
- 5) Bilan Vie scolaire (absentéisme secondaire et primaire).
- 6) Mobilités ADN-AEFE.
- 7) PFCP 2019 (*Plan de formation continue pour la zone année 2019*).
- 8) Points divers.

Le Proviseur présente les points de l'ordre du jour du présent conseil d'établissement. Il propose de reporter le point 4 au dernier CE pour la raison que le conseil pédagogique a été reporté au lundi 29/10/2018. L'Ordre du Jour est approuvé à l'unanimité.

**1) Approbation du CR du CE du 21 août 2018.**

Un représentant de l'Amicale demande que soient pris en compte les retards et les absences des élèves du primaire.

Après ces précisions, qui seront apportée au CR, le PV du CE DU 21/08 est approuvé à l'unanimité et sera publié.

A part ces 2 remarques, on considère que le CR est adopté, deviendra un PV et sera publié dans le site du Lycée.

**2) Présentation du Budget 2019 (Mermoz et Mutualisation).**

L'AEFE demande à la direction du Lycée de présenter au CE une note d'orientation budgétaire, qui sera jointe au CR, et se présente en 2 parties : une présentation de l'aide apportée par l'AEFE à l'établissement et les mouvements de la programmation budgétaire.

Le proviseur lit la note d'Orientation Budgétaire :

Note de présentation de l'aide de l'AEFE.

Aide nette apportée au LJM de Buenos Aires, par l'Agence pour l'Enseignement français à l'Etranger
--

Pour **2017/2018**, L'AEFE met à disposition du Lycée Mermoz **13 expatriés** (-1 en août 2018) et **35 résidents**.

Sur **110 ETPT enseignants, 40 sont détachés par l'AEFE, soit un taux global de couverture de 36.4%** (sans compter les décharges de service des EEMCP2).

- Dans le 1<sup>er</sup> degré, nous avons **19,6%** enseignants détachés par classe pour une moyenne mondiale AEFE **de 53%**
- Dans le second degré, **22.1 élèves par enseignant détaché** pour une moyenne mondiale **AEFE de 24,59**.

Le **coût des personnels expatriés** de l'établissement pour l'AEFE est de **1 722 502 €** et celui des **résidents** de **1 749 674 €**, soit au **total 3 472 176 €**

A cela s'ajoute une **subvention de 156 599 €** et **l'aide à la scolarité** (bourses scolaires) de **977 950€**.

Le coût des services centraux répercuté sur notre établissement avec une moyenne de **105€** par élève est de **147 210 €**.

Si nous retirons la **PFC de 6% en 2017 (445 085 €)**, **l'Aide nette apportée par l'AEFE s'élève à 4 308 850 €, ce qui représente une moyenne pour le LJM de 3 073 € par élève.**

Notre taux d'autofinancement est donc de 62.5% par rapport au total de nos recettes pour cette période (8 153 488 / 11 484 388 sans les bourses).

Ce qui signifie que sans l'aide apportée par l'AEFE, nos écolages devraient augmenter de 37.5% (hors inflation).

### **Droits de scolarité au Lycée Mermoz**

Pour ce qui est du coût moyen des droits de scolarités au lycée, ils sont très proches de la moyenne mondiale rapporté en euros, 5697 vs 5747 mondial.

## **Note d'Orientation budgétaire de l'Ordonnateur secondaire**

Note synthétique.

### **A- Présentation de l'aide nette de l'établissement**

### **B- Présentation des fondamentaux de la programmation budgétaire.**

Le Budget 2019 du Lycée franco argentin a été établi sur la base de 1425 élèves, soit une baisse de 5 élèves. (Voir RO)

Nous pensons que l'augmentation des frais de scolarité (+35%) pour 2019, pourrait occasionner la perte d'une vingtaine d'élèves qui pourrait être compensée partiellement par l'arrivée en Seconde d'élèves du collège Martinez.

Ce budget équilibré en recettes et en dépenses met néanmoins en avant l'indispensable rigueur budgétaire dans un contexte de dévaluation de la monnaie argentine et les coupes qui devront être faites dans la destination « fonctions support et immobilier ».

### **Les priorités arrêtées par la direction de l'EGD pour ce budget sont :**

1- Essayer de répondre aux demandes des PDL afin d'envisager une revalorisation de la rémunération des salaires, au regard de la situation économique que vit l'Argentine actuellement.

2 – Terminer la rénovation du bâtiment de l'élémentaire (phase 1) : seule la phase des 3 premiers lots entamés en octobre 2018 et qui se terminera en janvier 2019 fera l'objet d'investissement.

Les 2 lots optionnels qui n'ont pu être réalisés en 2018 faute d'enveloppe budgétaire suffisante devront attendre que la situation économique soit meilleure pour être mis en œuvre (Changements des faux plafonds et mise en peinture extérieure de ce bâtiment de l'école élémentaire).

3 – Assurer le paiement des factures en euros pour l'AEFE quand leur poids en pesos augmente de plus de 100% et grève lourdement le budget.

4 – Les autres priorités listées ci-dessous devront être reportées à un autre exercice budgétaire :

Améliorer le cadre de vie et le bien être des élèves et des personnels :

- *Aménagement d'une espace « maison des lycéens » :*  
L'établissement souffre d'un manque d'espace destiné aux élèves (surtout les lycéens). Nous allons proposer, en relation avec les aspirations du CVL, d'aménager un espace extérieur et essayer d'en faire une « maison des lycéens » (mettre un système dans le coin autour du Kiosque, très apprécié par tous les élèves, pour qu'ils soient à l'abri en hiver).
- *Création d'un « Mur végétalisé » :*  
Les espaces verts sont uniquement en bordure de l'établissement et donc peu accessibles aux élèves. La création d'un mur végétal, qui est aussi une œuvre d'art, ajoutera un peu de verdure au centre de notre lycée jugé trop minéral.  
Ce mur sécurisé sera destiné à couper les espaces entre la cour élémentaire et le préau collège/lycée.  
Il s'agit d'un projet de 2 anciens élèves que le lycée espère mener à bien le plus rapidement possible.
- *Agrandissement du parking à vélo :* De plus en plus d'élèves et de personnels utilisent le vélo ou la moto pour les déplacements. Cette pratique est assez nouvelle et nous souhaitons doubler les capacités d'accueil de ces nouveaux modes de déplacement.
- *Poursuite de rénovation du mobilier scolaire :*  
Nous avons mis en place une politique pluriannuelle de renouvellement de mobiliers scolaires du secondaire. Il nous restera à rééquiper 8 salles de classes.

5 – Sécurité : installer un système d'alarme/alerte dans tous les bâtiments dans le cadre du PPMS, intrusion.

Il s'agirait d'un système visible dans la salle de classe, installer une petite lumière bleue qui s'allumerait à partir du moment où quelqu'un déclenche l'alarme en cas d'intrusion ou d'incendie.

### **C- Quelques éléments complémentaires :**

1-La mise en place du dispositif « plus d'enseignement en français à l'Ecole Élémentaire », va consommer l'ensemble des emplois inscrits à notre plafond d'emplois (soit 125 ETP).

En effet la montée progressive de ce dispositif entraîne une augmentation de 1 ETP chaque année, jusqu'en 2020.

2-La demande de revalorisation salariale de PDL, pourrait prendre la forme :

- d'une indemnité exceptionnelle,
- d'une anticipation du versement des revalorisations salariales (voir le CR de la réunion du 25 septembre 2018).

3-Notre politique d'ouverture linguistique prévoit l'ouverture du chinois dès la classe de Seconde.

Madame Guyomard, directrice administrative et financière, présente le Budget 2019.

Le Budget prévisionnel 2019 a été transmis à l'AEFE le 05 octobre qui a fait l'objet d'aller-retour jusqu'au 18 octobre.

Budget très difficile à concevoir dans cette période inflationniste et de dévaluation du peso argentin.

En fonction de l'évolution économique, un premier budget rectificatif pourra être proposé en avril 2019.

Au regard des pronostics économiques, nous avons décidé d'appliquer une **augmentation de 35%** qui devrait correspondre à l'inflation. Toutefois, les dernières prévisions de septembre 2018 à fin août 2019 sont de 40%.

Au regard des augmentations des années antérieures, ce pourcentage reste raisonnable au regard du contexte local et semblable à l'augmentation des années précédentes.

Pour rappel : 40% en 2015 et 2016.

L'estimation de 25% faite pour le budget 2018 se révèle aujourd'hui insuffisante.

Néanmoins trop augmenter les écolages assurerait une perte d'élèves.

**Le budget est donc construit sur une base de 1425 élèves.**

A ce jour, l'établissement a 1433 élèves. L'apport en Seconde d'élèves provenant du collège franco-argentin de Martinez signifie une opportunité qui devrait nous permettre de limiter la perte d'élèves.

Depuis 2016, pour être en conformité avec la GBCP et les exigences de la LOLF, les dépenses du budget sont présentées selon 3 blocs :

- Excellence éducative
- Accompagner et faire vivre le réseau
- Modernisation et immobilier

Les recettes sont de 2 types :

- Recettes propres
- Financement de l'Etat

Le budget présenté est **un budget équilibré mais au coût de nombreuses coupes budgétaires.**

La difficulté majeure a été d'absorber les factures en euros (en grande majorité de l'AEFE) dont les montants rapportés en pesos sont multipliés par 2, des factures qui pèsent terriblement sur le budget du lycée.

## **RECETTES**

Un total de 364 025 452 millions de pesos, soit une augmentation de 36.3% soit 8 081 365 €.

Pour rappel, les 253 M de recettes de 2018 représentaient plus de 12 millions d'euros.

### **Les recettes propres :**

Les frais de scolarité qui augmentent de 35% sur chaque niveau :

- Maternelle : 184 000
- Élémentaire : 187 000
- Collège : 197 000
- Lycée : 217 000

Les frais de scolarité représentent – hors les bourses scolaires – 83.5% des recettes

### **DPI**

Les DPI augmentent de 20% et passent de 25 000 à 30 000 AR\$

**Les droits d'examen** augmentent également de 21.2%

DNB – 1600 AR\$

EABG – 3500 AR\$

Bac – 7500 AR\$

### **Les frais de demi-pension**

Il y a eu un appel d'offres et l'entreprise retenue c'est toujours COOK'S demande un 25% d'augmentation, donc **les frais de demi-pension** augmenteraient de 25% ; 180 pesos en maternelle et 198 pesos pour les autres niveaux

### **Autres produits annexes**

- Les voyages, la vente des calculatrices et les manuels numériques (Chromebooks).
- Les activités périscolaires.

Prestations de services : les intérêts moratoires qui sont reversées en totalité à la Fondation et sont destinées aux aides économiques

Autres produits divers de gestion courante : les subventions APP-Activités pédagogiques pilotes- à recevoir pour des projets 2019, et des versements divers des personnels

### **Les financements de l'Etat**

#### **Subventions bourses scolaires AEFÉ**

- Chiffre transmis par l'AEFE : 45 431 577 pesos (20 324 560 en pesos, soit + 106%), soit 1 008 581 € (+1.4% en €).

Pour le bureau de l'**IEN** qui est depuis 2018 intégré au budget Mermoz et non plus dans la mutualisation : 1 981 023 pesos, soit 56 000 € (charges salariales, fonctionnement et location bureau (dont CPAIEN) et missions).

Monsieur le Consul informe que ce jour la CLB a examiné 150 dossiers de familles (Mermoz et Martinez) pour plus de 230 enfants, a fixé les pourcentages des bourses. Une vingtaine de familles a obtenu un 100% de bourses. La plupart des familles a obtenu entre 5% et 80%. Il y a eu un peu moins de demandes que l'année précédente (environ un 10%) : des familles qui ont quitté le pays ou ont quitté l'établissement pour un autre, certaines qui avaient de faibles pourcentages ne l'ont pas redemandé. L'enveloppe sur lequel la commission a travaillé pour l'année 2019 correspondait à un peu plus d'un million et demi d'euros.

Madame la DAF informe que les bourses de transports sont versées en 2 fois, la bourse entretien en 1 seule fois.

**Subvention du Bureau de l'IEN** qui depuis 2017 est intégré au LJM et n'est plus dans la mutualisation et correspond à un budget de 1 980 000 pesos soit 56 000 euros, ce qui comprend les charges salariales, le fonctionnement, la location du bureau pour un 2<sup>e</sup> poste de CPAIEN qui sera créé au 1<sup>er</sup> août et basé à Santiago du Chili, et toutes les missions et déplacements de l'IEN.

### **Déconcentration des voyages**

1 576 577 AR\$ soit 35 000 € (gestion des voyages expatriés en fin de mission, les congés tous les 2 ans).

## **DEPENSES**

### **Enveloppe personnel recrutés locaux**

Estimation d'une revalorisation de 30% des salaires locaux y compris le GVT (gestion vieillesse technicité) en fonction des décisions transmises par les *paritarias* de la ville de Buenos Aires.

Tableau des emplois de 125 ETPT : plafond atteint en 2019

### **Enveloppe fonctionnement.**

#### Excellence éducative (EDU 1)

Augmentation de 25.2% en globalité.

EDU 112 - La masse salariale pour les personnels de droits local augmente de 30%.

Pour le reste, des coupes budgétaires interviennent sur quasiment toutes les destinations y compris les certifications (-7.5%), les transports pédagogiques d'élèves (EDU 122), les dépenses d'enseignement (-28%), les dépenses sur APP (à la hauteur des APP 2019).

#### Accompagner et faire vivre le réseau (RES 2).

Destination en hausse de 95.8%.

Relève en quasi-totalité de l'AEFE. Les chiffres sont communiqués par l'AEFE.

- Concerne la PRR – RES 221 – qui augmente de 108% en AR\$ pour un nombre équivalent de 35 résidents et une facture avec 4 points de plus, soit 48% de remontée à l'AEFE.

Facture en € qui augmente de 4% : 1 012 699 en 2018 et 1 008 581 en 2019.

- Les bourses scolaires augmentent de 106% - recettes et dépenses sont identiques.
- La participation aux HS et indemnités augmentent de 120% (identique en €).
- La PFC-Participation financière complémentaire diminue en € puisque le taux retenu pour 2019 est comme annoncé de 7.5% et non plus 9% comme en 2018. Mais augmentation en pesos de 63%.
- La participation à la dématérialisation du bac augmente de 70% (+ 10 000 €).
- Les dépenses IEN sont égales aux recettes liées à la subvention : +122% - 1 981 023 AR\$.
- RES 261 Promotion et communication : Chiffres propres à l'établissement : en baisse sauf un budget alloué pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire de 1 295 000 AR\$.

## **MODERNISATION et IMMOBILIER**

Une destination globalement en baisse de 38% (entretien des bâtiments, contrats, fournitures...)

Dans l'immédiat pas d'achat à SOFIP ou LDE.

Des contrats renégociés pour limiter les augmentations.

**Enveloppe investissement** réduite à la finalisation des travaux au primaire sur les lots engagés en 2018. Les 2 lots optionnels ne pourront être réalisés en 2019.

**Aucun investissement en informatique ou en mobilier à la demande de l'AEFE.**

Solde budgétaire / résultat comptable

Un solde budgétaire nul

Une trésorerie finale de 22 800 000 AR\$

Un FDR (fond de roulement) de 27 millions (27 jours de fonctionnement).

## **MUTUALISATION**

Le budget mutualisation augmente très fortement lié à

- La dévaluation, les billets d'avion de plus en plus chers.
- Un nombre de stages proposé en très forte augmentation.

En fonction du nombre d'inscriptions, les stages recueillant le moins d'inscrits seront supprimés.

A ce jour, pour avoir un budget viable de mutualisation, 15 stages devraient être supprimés.

Dans l'état actuel, nous avons :

- 18 stages inter-régionaux (AMLASUD, AMLANORD, voire Amérique du Nord).
- 34 stages régionaux (AMLASUD).
  - 5 stages institutionnels (avec l'AEFE).
  - 2 stages accompagnement entrée dans le métier, hors droit de tirage.
  - A cela s'ajoute 40 missions EEMCP2.



La mutualisation englobe par ailleurs les frais DGESCO, CNED, dématérialisation du BAC pour la zone AMLASUD, et AeH (Ambassadeurs en Herbe).

Subvention de 300 000 €, soit 13 513 000 pesos (taux de chancellerie 0.0222).

Le budget mutualisation est pour l'heure présenté en déficit de 4 138 412 AR\$.

- Dépenses: 35 346 169 AR\$
- Recettes : 31 207 757 AR\$

En fonction de l'évolution du peso, une analyse sera faite en cours d'année scolaire s'il faut supprimer de stages.

Il s'agit d'un budget prévisionnel. Si la situation s'améliorait, les priorités porteraient forcément sur le pédagogique, la sécurité et la rénovation des locaux.

Le Proviseur remercie Madame Guyomard, DAF, pour la présentation du budget, élaboré difficilement du fait de la situation économique du pays et des priorités de l'AEFE.

Le Proviseur conclut sur le fait que la nécessité d'anticiper sur des augmentations de *paritarias* ainsi que des parités entre le peso, le dollar et l'euro sur 2019 est un exercice d'équilibre.

### **3) Carte des emplois résidents/expatriés 2019**

Tous les ans un Acte est élaboré pour demander l'Ouverture, la Fermeture ou la Transformation de postes Résidents ou Expatriés.

Cette année aucun changement n'est demandé.

### **5) Bilan Vie scolaire (absentéisme secondaire et primaire).**

Le Conseiller Principal d'Education-CPE- présente le Bilan de la Vie Scolaire (Collège et Lycée)

#### **Absentéisme : (tableau 1)**

Au 24/10/2018 nous avons un taux d'absentéisme qui est de 3,6%, il est en baisse par rapport au premier trimestre 2018 de 5% et au deuxième trimestre de 8 % soit une baisse de 4,4%. Il ne faut pas oublier qu'il nous reste 7 semaines d'école.

**Tableau 1 : évolution de l'absentéisme de l'année 2018**

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre (au 24 octobre)
5%	8%	3,6%

Au 24/10/2018 le premier motif d'absentéisme chez nos élèves est celui de la santé, incluant maladie sans certificat médical, maladie avec certificat médical, et les rendez-vous médicaux avec 47%. Suivent ensuite le motif voyage avec 16% et le motif mondial avec 9%.

**Tableau 2 : Nombre des retards année 2018**

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre (au 24 octobre)
1067	1040	404

Même si notre service reste vigilant, les retards restent un problème majeur au sein de l'établissement. Au 24/10/2018 nous avons un nombre de retards de 1067 au premier trimestre, de 1040 au second trimestre et de 104 au troisième trimestre. Soit un total, depuis le début de l'année, de 2511 arrivées en retard de nos élèves. Il ne faut pas oublier qu'il nous reste 7 semaines d'école.

En détail au 24/10/2018 (au Collège et Lycée)

- Les retards du matin représente 80%
- Les retards intercours 15% ;
- Les retards après le déjeuner 5%.

## L'infirmierie

### Passages à l'infirmierie (Collège et Lycée)

Sur notre exercice de l'année 2018 nous sommes à 1369 passages au service . Sur les premier trimestre et deuxième trimestre, cela reste stable ; en moyenne cela représente 550 passages. Sur l'exercice et les prévisions pour cette année, il semblerait que nous soyons en baisse. Depuis des années, le nombre de passages à l'infirmierie a diminué, le travail de prévention que notre infirmière a mis en place est à cet égard très positif.

**Tableau 3 : Nombre de passage au service de l'infirmierie année 2018**

1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre (au 24 octobre)
544	553	272

### La Demi-Pension

Actuellement nous avons 370 élèves  $\frac{1}{2}$  pensionnaires, contre 320 en 2017, soit 56% des élèves du secondaire qui prennent leur déjeuner au restaurant scolaire (44% des élèves déjeunent en viande ou à l'extérieur). Ce sont 50 élèves supplémentaires qui viennent déjeuner au restaurant scolaire depuis le début de l'année.

### Absentéisme à l'Elémentaire : (tableau joint : Absences des élèves de l'élémentaire 2018)

Les classes de l'élémentaire présentent un pic d'absentéisme au mois de Juillet.

Le directeur français d'études primaires fait 2 remarques sur ce pic de Juillet :

- les traditionnels départs la semaine avant ou après les vacances d'hiver ;
- le fait qu'il y ait eu un hiver froid et ainsi beaucoup d'enfants malades.

La moyenne générale d'assistance est de 92.62% jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

### Les RETARDS.

En Maternelle, bien qu'il y a quelques retards, il est pratiquement impossible de les chiffrer puisqu'il y a des périodes d'accueil de 20 minutes.

Au Primaire, 100% des retards ont lieu les matins. Les élèves sont obligés de passer au secrétariat pour chercher un billet de retard

### 6) Mobilités ADN-AEFE

Le Proviseur rappelle que ce sont des élèves des classes de Seconde qui vont passer 5/6 semaines dans des établissements soit à l'étranger, soit en France.

Strasbourg : 3 élèves,  
San Francisco : 4 élèves,  
Porto : 2 élèves.

Contacté d'autres Lycées a été difficile cette année du fait des rythmes sud et nord.

Les Proviseurs des Lycées de San Francisco, Ottawa, Londres, Porto, Strasbourg, ont été contactés au mois de juin et étaient d'accord. Le Proviseur de Dublin n'a pas répondu.

Les établissements rentraient au mois de septembre, il était difficile de mobiliser les équipes, et les parents étaient informés très tard.

De jour en jour, les billets augmentaient. On a fini par donner satisfaction à presque tout le monde et les élèves sont partis. Le proviseur souligne à quel point il est enrichissant pour eux de vivre pendant 5 semaines dans un autre établissement.

Le Proviseur a commencé à partir d'Avril/Mai à faire des réunions avec les élèves qui venaient s'inscrire au secrétariat. Des réunions ont été organisées pour les parents pour expliquer le projet ADN AEFE.

Le Proviseur a bien signalé aux élèves que les résultats allaient être donnés en Septembre car les Lycées ne connaissent pas encore les élèves susceptibles d'accueillir les élèves de Mermoz. Ottawa a signalé que cette année ce n'était pas possible mais qu'en 2019 ils essaieraient de voir dès la rentrée, pour mobiliser le projet qui passe par les professeurs d'espagnol

En outre, pour quelques établissements ce n'est pas la priorité.

Au départ, il y avait plus d'élèves. Deux élèves, vu leurs résultats scolaires qui pouvait mettre en difficulté leur passage en Première, n'ont pas été autorisés à voyager. Ces élèves ont bien compris la décision.

## **7) PFCP 2019- Plan de formation continue des personnels**

### **La formation :**

Les personnels ont jusqu'au 10 novembre 2018 la possibilité de s'inscrire à la formation continue 2019.

Une formation continue en interne a été organisée où des professeurs du primaire, du secondaire et de l'administration sont représentés ; il reste à décider, à partir des 32 droits de tirage, quelles seront les personnes qui seront envoyées en stage, par rapport à des projets d'équipes ou personnels.

Le Comité de pilotage de toute la zone qui aura lieu à Buenos Aires décidera quels sont les stages de formation qui vont être maintenus. Des stages ont été ouverts mais le problème est que les chefs d'établissement ont une limite financière : 32 stagiaires peuvent ainsi être désignés mais pas plus, il faudra faire des choix.

### **Les missions :**

Une mission importante de la Mutualisation consiste à former les collègues. Ce sont les conseillers pédagogiques du primaire ou les enseignants du secondaire ayant un rôle de maître formateur qui animent les missions dans la zone.

Pour la première fois, cette année, les missions sont prises entièrement par la Mutualisation. Par exemple, si Lima veut avoir une mission, jusqu'à présent le lycée franco-péruvien prenait en charge l'arrivée du formateur à l'aéroport, l'ensemble du séjour à Lima, et le ramenait à l'aéroport. La Mutualisation le prend désormais en charge depuis son domicile jusqu'à l'aéroport de Lima. En 2019 la Mutualisation prendra tout en charge, à l'exception des remplacements.

Il y a des formations diverses pour tous les personnels primaire et secondaire, les aides de laboratoire, les agents, les administratifs. Il y a aussi des formations qui sont obligatoires.

Il y aura un moment important en 2019 : profitant le 10 mars de la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire, le 11 mars le Lycée Jean Mermoz accueillera le « Séminaire de Rentrée » avec les Lycées de toute la zone, en présence du Directeur de l'AEFE et de l'Ambassadeur.

Deux élèves des Lycées de Buenos Aires et de Santiago ont été sélectionnées pour participer de l'Orchestre du Monde et la Mutualisation participera aux frais.

Une représentante de l'Amicale demande si la Ville de Buenos Aires organise des formations complémentaires pour les professeurs.

La Provisure-adjointe répond que l'Ecole des maîtres dispose de cours gratuits adressés aux enseignants des écoles publiques. La DGEGP organise des rencontres pour des directeurs.

## 8) Points divers

### Points présentés par AMICALE

1) - **Périscolaires** : Suite à l'augmentation de la cotisation annuelle de l'école et l'impact dans les budgets des parents, les parents demandent que les activités périscolaires soient payées en 4 fois. La réponse du Provisur est négative : elle se fait en 2 fois mai et septembre. Le Provisur explique que si on le fait en 4 fois, la moitié des parents, au bout d'un moment, s'il fait beau, ne conduira plus ses enfants aux Périscolaires. Payer en 2 mensualités, c'est un engagement des parents et si ces derniers commencent à retirer leurs enfants d'une activité et que celle-ci se termine avec zéro élèves, le Lycée doit continuer à payer le formateur. En conséquence, le paiement des périscolaires restera à 2 fois par an.

2) - **Chromebook** : pour les raisons déjà exprimées dans le point Périscolaires, Amicale demande si les Chromebook peuvent être payés en 4 fois.

Le Provisur répond que ce sera fait en 2 fois. Les Chromebook représentent un choix pédagogique connu des parents qui est analysé depuis 2 ans. Si les parents ont des problèmes de paiement, ils seront toujours reçus, et les cas seront traités pour trouver une solution. Les modalités ne seront pas changées tous les ans.

3) - **Voyages scolaire** : Amicale demande si l'école pourrait présenter les voyages scolaires en décembre pour donner aux parents la possibilité de faire ses prévisions budgétaires. Amicale voudrait savoir si les professeurs du CM2 vont reconduire le voyage à Puerto Madryn ; si la réponse est affirmative, ils demandent que la présentation soit aussi faite en décembre.

Le Proviseur informe qu'en décembre les professeurs ne connaissent pas encore les élèves et ne peuvent pas s'engager sur des projets, par contre, certains oui, dans le cas des voyages à Paris (ES-ES/L) et Paris/Alpes (S) et la chorale à Tandil avec M. Castillo.

Pour le voyage des CM2 à Puerto Madryn, Monsieur Ferrer informe que ce projet a été évoqué lors du 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole au mois d'août. Une réflexion sera faite sur le projet et les parents d'élèves de CM1 2018 en seront informés. Le voyage se fera en novembre.

Trois devis seront transmis. En raison de la situation économique que traverse le pays et la difficulté d'avoir un devis sur le mois de septembre 2019, le voyage pédagogique ne coûtera pas moins que 30.000 pesos. Si en 2018 le voyage n'a pas eu lieu, c'est parce qu'on n'a pas réussi à se mettre d'accord en temps et heure sur le projet. Le projet sera proposé en 2019 et une réunion d'information pour les parents du CM1 aura lieu. Pour que le voyage puisse avoir lieu, il faudra pouvoir partir avec, au moins 80% des élèves de CM2. C'est un projet pédagogique/scientifique, pas un voyage d'*egresados* du CM2. Les enseignants sont d'accord pour le reconduire, on attend de savoir s'il est viable d'un point de vue économique, et on attend surtout un devis avec des tarifs qui ne vont pas évoluer. Pour aller à Trelew, le voyage avec Aerolíneas Argentinas coûte très cher. En conséquence, le projet sera discuté, les devis seront présentés ; s'il est possible, le voyage sera réalisé et si s'il n'est pas possible, il ne le sera pas.

Monsieur Castillo présentera 2 projets de voyages pour la chorale des élèves du Lycée au dernier conseil d'établissement.

Pour tous les projets de voyages, les parents pourront demander des aides financières à la Fondation.

4) - **Échange scolaire en Lycée** : Amicale demande si les parents des élèves qui souhaitent partir en échange scolaire peuvent connaître la destination avec le temps suffisant pour acheter les billets d'avion à l'avance. Le Proviseur informe que cela pourra être fait dès que possible.

5) - **Changement du BACCALAUREAT** : Amicale souhaite connaître à partir de quelle année le nouveau BAC sera en marche dans notre Lycée.

Le Proviseur-adjoint informe que comme le Lycée fonctionne avec six mois de décalage avec la métropole, en février 2019 débutera la réforme qui concerne les enseignements de la classe de Seconde. Mais concernant les tests de positionnement effectués en Métropole en début de Seconde, ils ne seront pas effectués par l'AEFE. On conseille de faire une liaison 3ème/2de puisque nous avons la structure sur le même lieu.

Dates prévues : 2019 : réflexion sur la mise en œuvre de la réforme. Février 2020 : nouvelle Première. Février 2021 : nouvelle Terminale pour un nouveau Bac en décembre 2021.

La communication aux parents sur l'esprit de la réforme portera en particulier sur la disparition des filières.

Le Proviseur informe l'AMICALE que dans les plans de formation, il y a 2 stages sur la réforme du baccalauréat 2021 et que tous les EEMCP2 seront convoqués en février à Paris, chacun dans sa matière.

### Points présentés par FRATERNITÉ

1. *Proposition visant à mettre en place un système d'achats centralisés de manuels scolaires, par l'intermédiaire du Lycée, avec un débit mensuel direct sur les frais de scolarité.*

Un représentant de FRATERNITÉ demande si le lycée ne pourrait pas acheter les livres et les facturer mensuellement aux parents, il signale que cette pratique se faisait il y a très longtemps.

Un Représentant d'AMICALE ajoute que si le Lycée achète le matériel pédagogique, dont des livres, selon ce principe, aucune difficulté comptable ni légale ne devrait exister ; cet achat fait en volume coûterait en outre moins cher.

Un représentant des enseignants du Primaire informe qu'une année, exceptionnellement, le lycée a acheté 25 livres de Mathématiques pour la classe de CM2. A sa connaissance, il n'y a pas eu d'autres achats faits par le Lycée.

Un représentant des enseignants du Secondaire informe qu'il y a eu l'achat d'un livre spécifique remis aux parents car, à l'époque, il n'était pas possible de le commander dans le commerce.

2. *Proposition pour repenser la sortie des élèves du Primaire. Suggestion de prendre en compte l'expérience du Lycée franco-mexicain : les familles attendent leurs enfants en dehors de l'établissement, divisées en rangées séparées en fonction de chaque classe. Il est proposé d'apporter des images.*

Ce point sera pensé dans une réunion et la conclusion sera proposée dans le prochain Conseil d'Etablissement.

M. Ferrer ajoute qu'au cours de la semaine à venir, les parents recevront une note au sujet des anniversaires, qui par ailleurs se passent beaucoup mieux, mais il y a encore toujours un point noir du point de vue de la sécurité parce que les parents viennent sans informer la direction et se placent à l'entrée avec un groupe de 30/40 élèves, ce qui ne facilite pas la sortie. Cela est inquiétant.

Le Proviseur rappelle que le Lycée a participé du projet *Sube y Baja* de la ville de Buenos Aires. Deux réunions ont été organisées. La conclusion : aux Lycées Cristoforo Colombo et Jean Mermoz, l'opération se passe relativement bien par rapport à d'autres établissements.

3. *Proposition pour mettre en place la sortie des élèves du primaire : la personne qui retire l'enfant devrait porter de manière obligatoire et visible un document avec la signature des adultes responsables de l'étudiant pour prouver son identité.*

Au Primaire, la personne qui retire l'enfant devrait porter une étiquette visible de manière obligatoire. Il y a des parents qui devraient porter obligatoirement l'étiquette GS1, GS2 (etc) et ne le font pas ... que faire ? En outre, les Parents ne rentrent pas toujours par la bonne porte (Mendoza...)

4. Proposition pour la mise en œuvre d'un système de paiement mensualisé pour les Périscolaires.

Il a déjà été répondu à cette question

5. Dans le cas où le Lycée ne prendrait pas en compte l'achat centralisé de livres, il est proposé que la liste des livres soit disponible au début du mois de novembre afin de faciliter l'arrivée du matériel en provenance de l'étranger.

Au Primaire, la liste de livres est disponible lors de la 2ème quinzaine du mois de novembre.

Au Secondaire, comme le bac est avancé, les professeurs n'ont pas le temps de présenter la liste avant le bac donc, les listes ne pourront pas être présentées pour le 15 novembre. Chaque matière fournit au CDI la liste des livres suite au conseil d'enseignement et la liste est transmise ensuite aux familles avant les vacances de décembre.

Le Proviseur clôture le Conseil d'Etablissement en remerciant la présence des membres au Conseil d'Etablissement.

**M. Joachim DE SOUSA**  
Proviseur

**M. Nicolas PRIMOT**  
Secrétaire

**Mme M. Pia LACAZE**  
Secrétaire